

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE
LE JEUDI 1er NOVEMBRE 2018, À 18H30,
À LA SALLE DE CONFÉRENCE
DU 250, RUE DU VICE-ROI**

Étaient présents :

Normand Chassé
Sébastien Croussette
Paule Fontaine
Anthony Gauthier
Martin Lavoie
Luc Léveillé
Steve Ponton
Pierre Vocino
Isabelle Rouleau

Étaient absents :

Stéphane Guérin
Manuel Tavares

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion débute à 18 h 31

2018-11-029

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Léveillé
APPUYÉ PAR monsieur Anthony Gauthier
Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants à la présente et aux futures réunions :

- 5.10 CPA
- 5.11 AHML
- 5.12 JDLM
- 5.13 CONTRATS

ADOPTÉE

2018-11-030

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 OCTOBRE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Léveillé
APPUYÉ PAR monsieur Anthony Gauthier
Et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal soit adopté

ADOPTÉE

4. PROJET D'ENTENTE RELATIF À L'EXPLOITATION DE L'ARÉNA DE LA VILLE DE LA PRAIRIE

Sébastien Croussette explique que l'entente est entre les mains des experts pour validation. Le dossier suit son cours.

5. GESTION DE L'ARÉNA

5.1. Bilan financier :

Présentation du bilan et de l'état des résultats par Sébastien Croussette. Les deux documents démontrent l'actif et le passif de l'aréna du 1^{er} au 31 octobre 2018.

2018-11-031

5.2. Résolution pour la gestion du Pro-shop :

ATTENDU QUE Le groupe Rousseau sports s'est retiré des enchères *Hockey Supremacy Express Inc* se retrouve seul dans la course. Son offre de 15\$/pi2 pour le local tout en offrant un rabais de 15% aux joueurs de AHML et des cartes d'aiguillage aux patineurs du CPA est acceptée par le conseil. Le conseil est d'accord pour que le tarif soit diminué à 10\$/pi2 durant les mois de mai à août inclusivement afin d'accommoder le commerçant durant la période estivale moins achalandée.

Le bail de location sera présenté à la prochaine réunion de conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé

APPUYÉ DE madame Paule Fontaine

Et résolu unanimement :

D'APPROUVER la nouvelle tarification du Pro-shop à 15\$/pi2 et 10\$/pi2 durant les mois de mai à août inclusivement.

ADOPTÉE

2018-11-032

5.3. Résolution pour la location du local massothérapie :

ATTENDU QUE madame Vanessa Leblanc a un intérêt pour le local à louer dans la section des bureaux administratifs. Mme Leblanc préfère cette salle qui est plus lumineuse et plus vaste. Sa clientèle pourra utiliser l'escalier situé juste à côté de ce local et qui mène directement à l'extérieur. Cette porte est munie d'une serrure à clavier numérique pouvant être programmée en fonction des heures d'utilisation. Le prix du loyer est toujours de 15\$/pi2.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton
APPUYÉ DE monsieur Anthony Gauthier
Et résolu unanimement :

D'APPROUVER la location du local 210 pour les soins de massothérapie et osthéoopathie à 15\$/pi2.

ADOPTÉE

2018-11-033

5.4. Résolution pour la tarification 2019 :

ATTENDU QUE Monsieur Sébastien Croussette présente la grille tarifaire des heures de glace. Ces tarifs sont effectifs immédiatement et pour l'année 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Lavoie
APPUYÉ DE monsieur Normand Chassé
Et résolu unanimement :

D'APPROUVER la tarification des heures de glace de l'aréna présentée à l'annexe 1.

ADOPTÉE

2018-11-034

5.5. Résolution embauche de nouveaux employés :

IL EST PROPOSÉ PAR madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE monsieur Steve Ponton
Et résolu unanimement :

D'EMBAUCHER LES EMPLOYÉS SUIVANTS :

- Pascale Parent à titre de surveillante patin libre
- Frédéric Brisson à titre de surveillant patin libre et aide opérateur
- Élodie Roy à titre d'aide opérateur
- Xavier Lemelin à titre d'aide opérateur
- Sean Birmingham à titre d'aide opérateur
- Ian Desjardins à titre d'aide opérateur
- Marc Bourgault à titre d'aide opérateur

ADOPTÉE

2018-11-035

5.6. Résolution pour l'obtention d'une carte de crédit et d'un fonds de roulement :

ATTENDU QU'un fonds de roulement de 600\$ en argent comptant est nécessaire au fonctionnement de l'aréna. Ainsi, 500\$ serviront afin de fonds de roulement et 100\$ de petite caisse pour le patinage libre. L'obtention d'une carte de crédit est également nécessaire afin d'effectuer certains achats.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Gauthier

APPUYÉ DE monsieur Normand Chassé

Et résolu unanimement :

D'APPROUVER la demande d'une carte de crédit et le retrait au compte d'un montant de 600\$

ADOPTÉE

2018-11-036

5.7. Surfaceuse :

Monsieur Sébastien Croussette explique que la surfaceuse va globalement bien, malgré quelques ajustements et réparations faites par le vendeur. Les problèmes qui sont survenus ne semblent pas être récurrents pour l'instant et ne sont pas les mêmes que les autres propriétaires de cette surfaceuse. Un dossier est tout de même en évolution afin de garder une liste des défauts.

2018-11-037

5.8. Résolution machine distributrice :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Léveillé

APPUYÉ DE madame Paule Fontaine

Et résolu unanimement :

D'APPROUVER la signature du contrat de 2 ans des machines distributrices. Le contrat est transférable dans l'optique où un traiteur s'installerait dans la future cuisine. Une ristourne est offerte par le marchand en fonction de notre volume des ventes.

ADOPTÉE

5.9. Logo :

Monsieur Sébastien Croussette explique que le département des communications travaille présentement à l'élaboration d'un logo pour l'aréna.

5.10. CPA :

Monsieur Anthony Gauthier explique que les utilisateurs ont de bons commentaires pour la nouvelle aréna. Le seul bémol étant la qualité de la glace durant la fin de semaine, attribuable aux « Loue froid » et à l'adaptation des employés à la nouvelle surfaceuse.

5.11. AHML :

Monsieur Normand Chassé explique que les parents de l'AHML sont très satisfaits des nouvelles installations. Monsieur Chassé a constaté que la propreté des certains endroits de l'aréna laissait à désirer, cette fois attribuable à la présence des équipes de construction sur les lieux.

5.12. JDLM :

Les joueurs de JDLM ont débuté leurs entrainements matinaux sur la glace.

5.13. Contrats :

Monsieur Sébastien Croussette explique que GAVDLP a eu son premier contrat payant. Le Collège Français est venu jouer un match contre le Triolet de Sherbrooke.

6. VARIA

6.1. Travaux :

Monsieur Steve Ponton nous fait le compte rendu de l'avancement des travaux. La ville prend officiellement possession de la bâtisse le 2 novembre.

7. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion aura lieu jeudi le 13 décembre 2018 à 18 H 30 et que la suivante sera le 10 janvier 2019

2018-11-038

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé

APPUYÉ DE monsieur Steve Ponton

Et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 19h50;

ADOPTÉE

Manuel Tavares, président

Steve Ponton, secrétaire

ANNEXE 1

<i>TARIFICATION LOCATION GLACE</i>								
	Lundi au vendredi				Samedi et Dimanche			
	ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER	
Heure	1 h 00	1 h 30	1 h 00	1 h 30	1 h 00	1 h 30	1 h 00	1 h 30
06:00	115.00\$	172.50 \$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$
07:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$
08:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	220.00\$	330.00\$
09:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	220.00\$	330.00\$
10:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	220.00\$	330.00\$
11:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	220.00\$	330.00\$
12:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	300.00\$	450.00\$
13:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
14:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
15:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
16:00	115.00\$	172.50\$	115.00\$	172.50\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
17:00	225.00\$	337.50\$	300.00\$	450.00\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
18:00	225.00\$	337.50\$	300.00\$	450.00\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
19:00	225.00\$	337.50\$	300.00\$	450.00\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
20:00	225.00\$	337.50\$	300.00\$	450.00\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
21:00	225.00\$	337.50\$	300.00\$	450.00\$	150.00\$	225.00\$	300.00\$	450.00\$
22:00	175.00\$	262.50\$	200.00\$	300.00\$	150.00\$	225.00\$	200.00\$	300.00\$
23:00	150.00\$	225.00\$	175.00\$	262.50\$	150.00\$	225.00\$	175.00\$	262.50\$